

SECRET PROFESSIONNEL



Objectif

Maîtriser le cadre réglementaire du secret professionnel et les notions de discrétion et de confidentialité

Contenu

Rappel de la problématique de la discrétion professionnelle dans le respect de la dignité de la personne âgée

La définition du secret professionnel, du secret médical

La législation applicable

Les domaines du secret professionnel – Notion de secret « partagé »

Les risques encourus en cas de violation du secret professionnel

Les notions d'obligation de discrétion professionnelle et de réserve

Le partage de l'information en interdisciplinarité

Les notions de confiance et d'échange

Le secret partagé en équipe pluridisciplinaire

Analyses des pratiques

Modalités

Formation de groupe de 6 à 10 stagiaires (en intra ou inter entreprise)

Méthode pédagogique : Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques

Calendrier et durée

Durée : 3 jours - 21 heures

Plusieurs sessions dans l'année

Nous consulter pour les dates

Financement

OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), Plan de formation

Tarif : nous consulter

Lieux de formation

Greta Dore Allier- 8 rue du Président Wilson
03300 CUSSET

Greta Dore Allier- 68 avenue Léo Lagrange
63300 THIERS

Contact

Christophe BERNIGAUD, Conseiller en Formation Continue

☎ 04 70 97 78 58

christophe.bernigaud@ac-clermont.fr



Greta du bassin Dore Allier
bd du 8 mai 1945
03300 CUSSET

☎ 04 70 31 44 55

www.greta-doreallier.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes